

Stéphane Courtel (par Internet)

Bonjour,
Je vous livre dans le fichier ci-joint mes observations.
Cordialement
Stéphane COURTEL
32 rue du Stade
56950 CRAC'H

Re-bonjour,
En complètement à mon texte précédent,

Aucune explication concernant la chute dramatique des espèces avifaune (figure en bas de la page 35) entre 1995 et 2005, l'indice annuel d'abondance est passé de 2.8 à 1, soit une chute de 64% en l'espace de 10 ans ! Cela mériterait une étude très sérieuse pour en connaître la ou les causes.

Parmi les nombreuses nuisances, il n'est pas évoqué celle relative aux radiofréquences. Lorsque l'on voit la prolifération des téléphones portables et smartphones depuis 2006, il est difficile de croire qu'elles n'ont pas un impact sur la faune.

L'état les réglemente vis-à-vis de l'Homme, mais qu'en est-il pour la faune?
(<http://www.radiofrequences.gouv.fr>)

Là aussi, aucune étude, à ma connaissance ...

Bonne journée

Le 07/01/2020 à 01:54, Stéphane Courtel a écrit :

Bonjour,
Je vous livre dans le fichier ci-joint mes observations.
Cordialement
Stéphane COURTEL
32 rue du Stade
56950 CRAC'H

Un schéma de mise en valeur de la mer sur le Golfe du Morbihan !!

Le titre intrigue : mettre en valeur la mer sur le Golfe du Morbihan ? On a même du mal à comprendre. Mais, dans le Golfe, on ne voit QUE la mer ! Alors pourquoi chercher à la mettre (encore plus) en valeur ? Et en valeur de quoi ?

Et très vite, on commence à comprendre : ... *améliorer la coexistence de l'ensemble des activités littorales et maritimes et le bon état du milieu marin ...* (Préambule, page 6)

Et de lire les enjeux et priorités dans le programme d'action, on finit par lâcher le morceau : « 1. Faire de la gestion durable des écosystèmes et des ressources marines du Golfe une composante du développement socio-économique du territoire » et « 1.1 Inscrire les activités économiques, maritime et côtière dans une logique de développement durable »

Voilà le fond du projet enfin dévoilé : continuer à faire du développement économique pour exploiter - tant qu'il peut le supporter - l'aspect « naturel » du Golfe.

Les mentalités n'évolueront donc jamais. On est toujours dans la logique du « toujours plus » : quand un filon est bon économiquement, il faut l'exploiter à fond, jusqu'au bout, jusqu'à la limite qu'il peut supporter.

Mais où est cette limite ?

L'Homme se comporte encore une fois comme un prédateur : il cherche par tous les moyens à exploiter, à adapter un espace naturel pour en faire un business. Mais à quel prix ?

Car le constat en est plutôt alarmant :

La qualité des eaux

« Le Golfe du Morbihan est notamment déclassé sur le paramètre «macro-algues».

... Même si des améliorations sont constatées sur les concentrations et les flux d'azote, celles-ci sont insuffisantes pour permettre la maîtrise de marées vertes. » (P. 46)

Et les tableaux présentés page 47 des états écologiques et physico-chimiques des masses d'eau ne sont franchement pas glorieux !

« Les aires de carénage publiques semblent aujourd'hui sous-utilisées par rapport à la flotte située sur le Golfe du Morbihan. » (P. 67)

Rien n'est dit sur la qualité des rejets des eaux d'assainissement, il faut se reporter au PAGD établi par le SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel. Dommage ! (La crise actuelle du norovirus dans les huitres pose de sérieuses interrogations sur le fonctionnement des postes de relevage et des stations d'épuration ! Entre autres ...)

Les herbiers

La cartographie page 30 montre une érosion très significative des herbiers au fil des décennies. On voit nettement que les herbiers autour de Larmor-Baden, Arzon et l'Île aux Moines ont quasiment totalement disparu !

Avifaune

« Le Golfe du Morbihan a perdu plus de 30 % de ses oiseaux d'eau hivernants depuis les années 1990. » (P. 34)

Voir également le graphique d'effondrement des espèces, page 35.

Et les causes sont mêmes citées :

« Le Golfe du Morbihan est un territoire attractif qui se caractérise par un important dynamisme démographique et développement urbain. » (P. 17)

« Outre la pression démographique liée à la population permanente, les communes du littoral du Golfe du Morbihan présentent une forte affluence touristique estivale. Cette fréquentation est particulièrement prégnante sur la presqu'île de Rhuys. » (P. 18)

« Le Morbihan est le 5e département touristique français (clientèles françaises, Source TNS Sofres 2014), avec 4,8 millions de touristes dont près de la moitié pour le Golfe. » (P. 24)

« Ces afflux massifs de visiteurs, concentrés dans le temps, posent des problématiques de protection des milieux naturels insulaires sujets au dérangement face à la fréquentation et aux pollutions diverses. » (P.16)

« ... un ensemble de facteurs anthropiques tels que les dérangements des oiseaux associés aux pratiques de pêche à pied, à l'activité agricole, au survol par des aéronefs, aux pratiques nautiques (voile, kayak, kite-surf, vedette à moteur, etc.) ou encore aux usages croissants des sentiers littoraux ... ont un effet direct sur les populations d'oiseaux du Golfe. » (P. 35)

« ... de nombreux facteurs anthropiques peuvent avoir des impacts négatifs pour le développement des herbiers : la pêche (par piétinement, dragage), la qualité de l'eau (du bassin versant ou du milieu marin) mais aussi la plongée, l'activité de plaisance (ancrage forain, raguage des mouillages, beachage..). » (P. 30)

Pour résumer, il paraît évident que les activités et la présence humaine altèrent le patrimoine naturel du site. Plus l'humain fait pression, plus le patrimoine naturel recule. Et « améliorer la coexistence » ne fera pas revenir le patrimoine naturel perdu.

Alors est-ce vraiment durable ? Peut-on continuer à maintenir cette pression croissante de l'Homme sur un espace aussi fragile ? Jusqu'à quand ? Jusqu'à quelle limite ? Avez-vous fixé cette limite ? Existe-t-elle ?

Non bien sûr.

Alors pour une fois, pourrait-on raisonner différemment ?

Au lieu de considérer la présence humaine comme un vecteur économique « coexistant » dans cette espace aussi fragile, ne pourrait-on pas l'utiliser pour le protéger ?

La Nature a besoin d'espace, de tranquillité, et d'un environnement sain pour s'y plaire et s'y développer. Que ce soit pour la faune ou la flore.

Il faut donc DIMINUER la pression de l'Homme sur cet environnement. Nous avons tout à y gagner.

En diminuant la conchyliculture, la pêche professionnelle (au fur et à mesure de leur fermeture) jusqu'à un seuil à définir,

En fixant des REGLES TRES STRICTES pour la pratique des activités nautiques,

En mettant en œuvre une « police » de l'eau rigoureuse, ferme, et avec de vrais moyens d'action (la pénalité pour assainissement non-collectif non conforme à AQTA s'élève à 70 euros. Ridicule ! Les propriétaires préfèrent payer l'amende que de faire les travaux)

Et en embauchant des Maîtres de l'Environnement (anciens ostréiculteurs, anciens pêcheurs, ...) qui auront pour mission d'expliquer et d'encadrer le public visiteur, d'informer les utilisateurs quant à leurs droits & devoirs,

Ainsi la Nature reprendra progressivement ses espaces et ses droits,

Ainsi nous améliorerons encore l'image touristique du site,

Ainsi nous améliorerons la qualité et le sens de responsabilité des visiteurs,

Ainsi nous créerons de l'emploi de qualité, qui a du sens,

Ainsi nous serons fiers de l'environnement que nous aurons réussi à préserver et à faire revivre

C'est ce que nous recherchons tous, autochtones comme touristes ! Pas vrai ?